



Action ENR7

Etude et opportunité de développer des réseaux de chaleur

Contexte

Dans le cadre de la transition énergétique et de la décarbonation du chauffage, les réseaux de chaleur constituent une solution collective efficace pour valoriser des sources d'énergie locales, renouvelables ou de récupération. En Wallonie, le développement de tels réseaux est encouragé par les politiques régionales visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

Bien que la législation spécifique sur les réseaux de chaleur soit en cours d'élaboration, les autorités régionales soutiennent les initiatives locales à travers des aides à l'étude de faisabilité et à l'investissement. La Commune souhaite anticiper ces évolutions en lançant une étude d'opportunité en 2026, afin d'identifier les potentiels de développement de réseaux de chaleur sur son territoire.

Actions à mener



- Identifier les zones prioritaires pour le développement de réseaux de chaleur (quartiers denses, zones d'activités, équipements publics).
- Évaluer la disponibilité de sources d'énergie locales (biomasse, chaleur fatale, géothermie, etc.).
- Analyser la faisabilité technique, économique et environnementale de tels projets.
- Préparer la Commune à répondre aux futures obligations légales en matière de planification énergétique.

Situation actuelle :

Le projet est planifié pour débuter en 2026. Aucune action n'a encore été entreprise à ce jour.